

LE MADAWASKA

La Cie d'Imprimerie du Madawaska

EDMUNDSTON, N. B. 18 MARS 1920

G.-E. DION, Administrateur

CES FORMULES

Au risque de scandaliser à nouveau "Un Citoyen Modéré" et les gens de son acabit, nous voulons revenir encore sur la question des formes bilingues.

Depuis le premier janvier 1920, le nouveau système de statistiques vitales est en force et on a distribué à M. M. les curés et à M. M. les médecins des formulaires à remplir dans le cas des naissances et des mortalités. Une de ces formulaires doit être remise au père ou au gardien qui doit sous peine d'une amende de \$200.00 faire rapport au "sub-deputy registrar" de sa localité.

Dès l'abord, le "Madawaska" a protesté contre le fait que ces formulaires n'étaient que dans la langue anglaise, et nous avons demandé à nos députés de voir à ce que cet état de chose ne continue pas trop longtemps. L'honorable M. Veniot nous a fait l'honneur de nous expliquer que le gouvernement de Fredericton n'avait rien à faire dans la préparation des formulaires et que le gouvernement fédéral était à blâmer. Il nous disait de plus que le ministre de la santé publique de la province avait réclamé des formulaires en français et que nous en aurions bientôt, même si le gouvernement de Fredericton devait à ses dépens en faire préparer de spéciaux.

Depuis cette date, deux mois et demi se sont écoulés, et nous croyons que la situation est encore la même.

Les gouvernements d'Ottawa et de Fredericton sont maintenant en session. C'est le temps plus que jamais de revenir sur cette question. Le devoir de nos députés de langue française à Fredericton est tout tracé. Qu'ils profitent de la présente session pour insister auprès de l'hon. Dr Roberts pour qu'il réclame d'Ottawa ces formulaires auxquelles nous avons droit. D'un autre côté nous ne doutons pas que M. Pius Michaud, à Ottawa, prendra en main nos intérêts et qu'il verra à ce que l'on nous fasse justice.

Il n'y a pas de question possible. Si ces documents étaient préparés par le gouvernement provincial, on pourrait peut-être nous objecter que la langue française n'est pas officielle au Nouveau-Brunswick. Nous n'aurions peut-être pour nous que le droit naturel qui malheureusement est bien souvent mis de côté et traité comme s'il n'existait pas.

Mais du moment que ces formulaires viennent d'Ottawa ce n'est plus la même chose. La langue française est officielle dans tout le pays pour ce qui regarde les documents fédéraux.

Ne laissons pas violer nos droits sans protester. Montrons par nos protestations que nous existons et que nous sommes bien décidés à exister toujours.

Pour notre part nous allons continuer de réclamer nos droits, "Un Citoyen Modéré" dut-il de nouveau nous donner les épithètes modérées (?) d'ignorance, de mauvaise foi, et tuti quanti.

D'ERLANGES.

Choses et Autres

(Léon du Lac)

Edmundston 17 mars 1920.

Le Saint-Laurent

C'est dans ma dernière chronique, je crois, que je vous disais un mot de ce vaillant petit journal et de sa disparition.

Dans ce petit article, que le petit journal de la région du golfe a qualifié "d'oraison funèbre aussi cocasse que dithyrambique", je faisais des vœux pour sa réorganisation et sa réimpression.

Aujourd'hui je suis heureux de vous dire que le *Saint-Laurent* est reparu avec toute la vigueur du passé, il y a déjà plus de trois semaines.

Nos félicitations et nos meilleurs souhaits de succès et de longue vie à ce vaillant confrère et à son habile et dévoué directeur.

Mort de l'abbé Mangin

Monsieur l'abbé A. L. Mangin, aumônier et fondateur du couvent des Servantes de Jésus-Marie de Hull et de Rimouski, est décédé le 27 février dernier, à l'âge de soixante-trois ans. L'abbé Mangin était né à Liège Belgique le 4 septembre 1856. Il fut ordonné prêtre à Rome en 1881 et il arriva au Canada en 1885 le saint prêtre a fait beaucoup de bien en notre pays. Il a travaillé à propager la dévotion à Jésus dans la Sainte-Eucharistie. Voilà pourquoi il a fondé son couvent des Servantes de Jésus-Marie, qui est une communauté de Sœurs contemplatives et, qui ont pour

mission de prier pour le clergé.

N'oublions pas de prier pour cet apôtre de Jésus-Christ.

A Rimouski

A Rimouski, il y a eu, il y a quinze jours de grandes et solennelles fêtes religieuses à l'occasion du Sacre de Mgr Léonard, troisième évêque de Rimouski.

Les journaux nous ont donné un rapport complet et détaillé de ces importantes cérémonies.

Le *Madawaska* comme tous ses confrères, se réjouit de l'avènement de ce jeune évêque, et lui offre ses respectueux hommages en même temps il lui souhaite un long et fructueux épiscopat.

Ad multos et faustissimos annos!

Le R. P. Félon

Le R. P. Joseph Félon, nommé supérieur des Pères Blancs est arrivé à Québec le 5 dernier, après une absence de dix-huit ans passés dans les missions d'Afrique.

En effet il était parti le 10 septembre 1902 avec le premier contingent des Pères Canadiens. Il a été ordonné à Carthage en 1906.

Depuis 1906 il était en mission dans l'Ouganda.

L'Action Catholique

Tous les fidèles lecteurs de l'Action Catholique ont dû s'apercevoir que la circulation de cet excellent journal a considérablement aug-

menté depuis quelque temps.

Ce journal a maintenant une circulation de 20,400 numéros par jour.

C'est fabuleux... C'est une bonne preuve de la grande estime qu'a ce journal franc-chement catholique.

Le Droit

Cet autre journal catholique est à faire un grand concours de circulation.

C'est un devoir impérieux pour nous canadiens-français d'aider, par tous les moyens possibles, la bonne presse, ou le *Droit* est un de nos meilleurs journaux canadiens-français catholiques.

Il est, comme le *Devoir* et l'Action Catholique un brave défenseur de notre religion de notre langue et de nos droits.

Prenons part au concours du *Droit* et ne craignons pas de nous imposer quelques petits sacrifices pécuniaires afin d'avoir une presse Catholique canadienne-française puissante.

L'Action Populaire

Ce confrère de Joliette vient d'entrer dans sa huitième année.

Nous souhaitons à ce bon confrère une avenir heureux et prospère.

Le français au parlement

Tous les journaux français ainsi que tous les Canadiens-français du pays se sont réjouis de la belle conduite de nos députés qui ont prononcé en français leurs premiers discours dans le nouveau parlement.

En agissant aussi ils ont simplement donné à la langue française la part qui lui revient.

Tous souhaitent de tout cœur, que cela continue...

"Le meilleur moyen de faire valoir un droit, c'est de l'exercer" comme on l'a dit.

Laurier et son temps

M. Alfred A. De Celles, conservateur de la bibliothèque du parlement fédéral, dans un travail qui fait suite à ses travaux précédents sur Papineau, Lafontaine et Cartier, nous offre une belle et très intéressante biographie de notre grand chef libéral canadien.

Sir Wilfrid Laurier, "Ce Canadien intégral." M. De Celles avec son brillant talent d'écrivain, et d'historien profond et consciencieux, nous fait une étude vraie et approfondie de cet infatigable et intrépide champion de notre race et le plus grand politique de notre jeune pays.

De toutes les études sur la carrière de cet éminent homme d'Etat, celles de M. De Celles est la meilleure, et celle que les historiens futurs consulteront.

L'auteur divise son volume en deux parties: Dans la première il nous parle des débuts de Laurier, de la réforme du parti libéral, de Laurier au parlement, de Laurier premier ministre, de la question des écoles, de l'impérialisme, des conférences impériales, de la guerre sud-africaine, de la création des nouvelles provinces, de la prospérité du Canada, de la défaite de 1911, de Laurier chef d'opposition.

Dans cette première partie, M. De Celles n'apprécie pas la carrière de Laurier dans les questions de politique actuelle. Comme il le dit dans sa préface, il n'a voulu porter jugement que sur deux points de la vie de notre grand pa-

triot. Il approuve sa rupture avec les libéraux rangés de 1848 et de 1854, et ses efforts pour faire régner une entente cordiale entre les deux nations.

M. De Celles a bien agi en suivant cette ligne de conduite. En effet le moment n'est pas encore venu d'apprécier la carrière, les actes, les idées de ce grand homme d'Etat.

Il faut le recul de nombreuses années et l'apaisement des passions et des préjugés, comme le disait M. Bourassa au lendemain de la mort de Sir Wilfrid Laurier.

Dans la seconde partie de l'ouvrage, l'auteur a rapporté les discours prononcés sur la tombe du regretté défunt et de nombreux articles de journaux annonçant ce grand deuil.

On aime à relire les oraisons funèbres prononcées à la Basilique d'Ottawa sur le cercueil de Laurier, l'une par Mgr Mathieu, l'autre par le R. P. Burke.

Ces deux sermons forment le plus bel éloge à l'adresse de plus grand canadien de notre pays.

On lit aussi avec le plus vif intérêt l'admirable et touchant éloge de Sir F. X. Lemieux qui est un pur chef-d'œuvre.

"Laurier et son temps" est un travail d'un suprême intérêt que tous les amis du grand disparu aimeront à lire et à conserver.

Léon du Lac

Terre à Vendre

Située sur l'I. N. R. sur le Five Fingers Brook, 100 acres, pas de perte, bonne terre. Récolte de l'an dernier 860 minots d'avoine. La terre comprend 50 acres en souches 12 acres claires de souches. Maison de 2 étages 24 x 54, 1 bonne granges, étable, place pour le grain etc.

La propriété est située à 3 milles de l'Eglise, à 5 arpents de l'Ecole et à deux arpents d'un gros moulin à scie. Prix pour un prompt acheteur, \$3500.00

J'ai aussi un bon roulant, 3 chevaux 3 vaches 3 taures 4 cochons 2 moutons, 30 poules. Voitures de toutes sortes, charrue à main, charne solkey d'une valeur de \$98.00, 2 paires de sleigh à billots, avec chaînes, un moteur à gazoline de 5 forces, une machiue à battre, vaneur, banc de scie. Double ménage dans la maison, 2 machines à coudre, 2 machines à laver, 2 bons poêles. Prix \$3000.00

La propriété est à vendre avec ou sans roulant. S'adresser à S. P. Ouellet, Five Fingers, N. B.

Ferme et roulant à vendre

Une ferme de 142 arpents en superficie, dont 72 arpents en bon état de culture et 70 arpents de terrain boisé, avec verger 150 arpents environ. Une grande maison pourvue d'un appareil chauffage, une grange avec étables, un hangar, un poulailler, une glacière etc. Aussi plusieurs voitures et tous les principaux instruments et machines agricoles.

Le tout est situé à un peu plus de trois milles de la ville de Moncton, est relié à cette dernière par un bon chemin public. Toute cette propriété est offerte en vente pour le prix d'environ \$8,000.00 avec des conditions de paiement faciles.

Veillez vous adresser à J. E. St-André, 686 rue Main Moncton, N. B. Tél. 399 94 f.

A VENDRE

Une maison de 24 x 25, 8 appartements, 50 x 100 pieds de terre, tout près du Transcontinental. S'adresser à George Mongeon, 10-2 f. p. Edmundston, N. B.

Une propriété sur la rue de l'Eglise. S'adresser à J. N. Thibault, 10-1 m. p. Edmundston, N. B.

LA BANQUE PROVINCIALE DU CANADA

Siege social: MONTREAL

Capital Paye et Surplus \$3,000,000.00

Actif total, au delà de \$34,000,000.00

95 succursales dans les provinces de Québec, Ontario, Nouveau-Brunswick et l'Île du Prince-Edouard.

10—Vous pouvez déposer vos argents toujours remboursables à demande et recevoir 3% d'intérêt l'an; les dits intérêts étant capitalisés ou payés tous les six mois, le 30 juin et le 31 décembre de chaque année.

20—En vertu de règlements particuliers à cette banque, les argents confiés à son département d'épargne sont contrôlés par un comité de censeurs. Ces messieurs examinent mensuellement les placements faits, en rapport avec ces dépôts, assurant ainsi aux déposants la plus grande protection possible.

30—Pour la commodité de tous, des dépôts de toutes sommes, depuis (\$1.00) un dollar sont acceptés au département d'épargne.

Deux ou plusieurs personnes peuvent aussi ouvrir un compte conjointement.

Nous sollicitons respectueusement votre encouragement et votre patronage

Succursale à Edmundston:

F. H. Bourgoin, gérant local.

JEUDI le 25 MARS

Grande Ouverture Officielle des Modes du Printemps

INVITATION

Mesdames, J'ai l'honneur de vous faire savoir que l'ouverture officielle des Modes du Printemps aura lieu, jeudi prochain, le 25 mars.

Vous êtes cordialement invitées à honorer de votre présence cette ouverture extraordinaire des dernières nouveautés et créations du printemps.

Je prends cette occasion pour vous remercier de votre bienveillant encouragement, dans le passé, et j'espère vous donner satisfaction encore à l'avenir.

Mde L. P. FOURNIER.

Avis de Législation

Avis est par les présentes donné que la compagnie "Notre Dame Lumber Company, Limited" fera demande, à la session prochaine de la législature du Nouveau-Brunswick pour la passation d'un acte pour autoriser la dite compagnie à construire des piliers et des "booms" dans la rivière "St-Jean", dans les paroisses de Clair et St-François, dans le comté de Madawaska, dans le but de retirer les billets pour la manufacture de bois dans la dite paroisse.

Date de l'insertion: jour de Mars, A. D. 1920.

JOHN M. STEVENS, Avocat des Requérants.

Notice of Legislation

NOTICE IS HEREBY GIVEN that the Notre-Dame Lumber Company, Limited, will, at the next session of the Legislative Assembly of New Brunswick, make application for the passing of an Act to authorize and empower the said Company to erect piers and booms in the Saint John River, in the Parishes of Clair and St. Francis, in the County of Madawaska, for the purpose of holding logs and engaging in the manufacture of lumber in the said parish.

Dated this 17th day of March, A. D. 1920.

JOHN M. STEVENS, Solicitor for the Applicant.

NOTICE

NOTICE IS HEREBY given that the Town Council of the Town of Edmundston will apply at the New Brunswick Legislature for the power to issue debentures for the amount of \$2,000,000 fifteen thousand dollars for the construction of permanent streets and the amount of \$2,000,000 Ten thousand dollars for the construction of permanent sidewalks.

By order of the Town Council, Thomas Guerrette, Secretary-Treasurer.

AVIS

AVIS EST PAR LA PRESENTE donné que le Conseil de Ville de la Ville d'Edmundston appliquera à la présente session de la Législature du Nouveau-Brunswick pour le pouvoir d'émettre des débetures pour le montant de \$2,000,000 quinze mille piastres pour la construction de chemins permanents, et pour le montant de \$2,000,000 dix mille piastres pour la construction de trottoirs permanents.

Par ordre du Conseil de Ville, Thomas Guerrette, Secrétaire-Trésorier.

OUVERTURE

Une boutique de réparation dans les bourrees dans les matelats. Dans la maison de Jos. Verret. S'adresser à Jos. Dumont, 10-2 f. p. Edmundston, N. B.

Un homme embarrassé sur la conduite qu'il doit tenir va trouver deux personnes de bon conseil. La première lui dit: "A votre place, je n'hésiterais pas, j'irais "rondemment". La seconde lui dit: "A votre place, je n'hésiterais pas, j'irais "carrement". Et c'est absolument la même chose.



VOTRE GRAND-PERE

trahit il y a soixante-dix ans, les rhumes de sa famille avec

Le Baume de SHARP

de Marrube et de Graine d'anis

C'est encore le meilleur traitement qui existe pour les rhumes, toux, le croup et l'asthme. Il soulage le chatouillement de la gorge et est indispensable dans les cas de coqueluche et de diphtérie.

L'OPINION DE M. GEROW

En 1833, M. Geo. W. Gerow, de St-Jean, disait:

"Il y a trente ans que je vais dans ma famille l'usage du Baume de Sharp, et je peux sans crainte le recommander comme étant un spécifique efficace contre les rhumes, l'enrouement, et surtout le croup."

Demandez ce célèbre vieux médicament lorsque vous tousez. En vente partout dans les pharmacies et magasins généraux à 25c.

THE CANADIAN DRUG CO., Ltd, St-Jean, N. B.

Moyens pratiques pour mal élever les enfants

LES PROMESSES VAINES

"Si tu manges ta soupe, dit maman, je t'achèterai une jolie poupée, qui ferme les yeux..."

"Si tu viens vite, mon chou, papa te donnera un beau bicycle à trois roues..."

"Si tu fais la commission de maman, chéri, elle te fera cadeau d'un pgtit revolver, à Paques..."

Et la petite fille atteint la majorité avant d'avoir vu le bout du nez de la belle poupée aux yeux fermés.

Et le petit garçon est à son vingtième printemps et n'a pas encore monté le bicycle à trois roues ni tiré du fameux revolver...

Et tous les deux sont de beaux grands enfants mal élevés auxquels les parents ont appris à blaguer dès la plus tendre enfance: Avertissements paternels, conseils affectueux tout cela, de la farce!

Heureux l'enfant à qui Dieu fait le don d'une mère chrétienne. P. Joyau.